

Bachelier en Agronomie orientation TA option soigneur animalier

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : agro.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AT SOI 03 Microbiologie appliquée au SOI et laboratoire			
Code	AGTS2B03SOI	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	56 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Julie SCHMITZ (julie.schmitz@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité repose sur les UE relatives à la microbiologie (théorique et pratique) acquises lors du bloc 1 (caractérisation des microorganismes, principes d'identification de base, bonnes pratiques de laboratoire,...)

Elle englobe, notamment, la description des principaux pathogènes animaux, les protocoles d'identification de ceux-ci ainsi que l'analyse de prélèvements pathologiques. Et, dans une logique clinique complète, l'antibiogramme sera expliqué et travaillé fictivement.

Dans la partie 'laboratoire', les étudiants apprennent et mettent en oeuvre les manipulations de base permettant de repérer et avancer dans l'identification de pathogènes d'animaux ainsi que, fictivement, la détermination de molécules thérapeutiques efficaces.

Egalement, l'accent sera mis sur la gestion de l'hygiène dans le contexte de travail futur (protocoles de désinfections,...)

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

2.2 Développer un esprit critique

Compétence 4 **Collaborer aux activités d'analyses, de services à la collectivité et aux projets de recherche**

4.1 Mettre en oeuvre un protocole expérimental et l'adapter si nécessaire

4.2 Mettre en application les techniques de mesurage, échantillonnages, analyses, identifications, et autres démarches nécessaires aux objectifs de la recherche appliquée

4.3 S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet

4.5 Réaliser et transmettre le bilan ponctuel de ses activités de recherche

Compétence 5 **Appliquer les principes du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**

5.3 Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité réussie, l'étudiant:

- Connait les pathogènes animaux les plus fréquents et les pathologies associées;
- Sait comment les reprérer et les identifier dans un prélèvement pathologique et sait appliquer au laboratoire
- Interprète un antibiogramme
- Interprète et critiques les résultats obtenus
- Maîtrise la gestion de l'hygiène

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : AGTA1B06

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGTS2B03SOIA	Microbiologie appliquée au SOI	36 h / 4 C	(opt.)
AGTS2B03SOIB	Laboratoire de microbiologie appliquée au SOI	20 h / 2 C	(opt.)

Contenu

Cours théorique:

- Principaux pathogènes d'animaux: identification et pathologies
- Analyse de prélèvements
- Antibiogramme

Laboratoire:

- Recherche et caractérisation de pathogènes
- Antibiogramme fictif
- Gestion de l'hygiène

Démarches d'apprentissage

Cours magistral reposant sur syllabus et dias

Séances de laboratoires

- Explication des manipulations
- Préparation du matériel par les étudiants
- Travail en équipe de 2 étudiants

Interrogations régulières

Dispositifs d'aide à la réussite

Interrogations régulières

Disponibilité des professeurs, sur site, par mail voire Teams

Sources et références

Prescott

www.siensano.be

..

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et présentations Power Point disponibles sur ConnectEd

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE repose sur plusieurs éléments :

- Travail journalier [35%] comprenant rapports de manipulations, interrogations et évaluation pratique

- Examen écrit [65%] portant sur toute la matière vue au cours théorique et lors des labo (pratique comprise donc!)
- Un retrait de 0,5 point par absence non justifiée au laboratoire est effectué, sur la cote finale /20

Au Q3, la partie de la note relative aux interrogations est annulée et celles en lien avec les rapports, l'évaluation pratique et les retraits 'absence' sont figées. L'examen écrit du Q3 compte alors pour 75% de la cote finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Rap	35	Rap	25
Période d'évaluation			Exe	65	Exe	75

Int = Interrogation(s), Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

L'étudiant est soumis au RGE, au ROI et aux règlements spécifiques des laboratoires

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).